

## Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 9 septembre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Deslauriers](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation3 p. (101, 102, 103)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 9 septembre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26462>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 septembre 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

## Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin répond à une lettre de Godon qui lui signale une équivoque dans le mémoire rédigé pour l'expertise ; Godin assure que les experts ne sont pas des spéculateurs [sans doute l'objet de l'équivoque] et que les spéculateurs sont ceux qui soutiennent Degon ou les concurrents de la manufacture Godin-Lemaire ; Godin ne veut pas croire que Deslauriers a pu prendre comme une insulte le passage concerné de son mémoire, et il demande à Godon de connaître la pensée de Deslauriers à ce sujet ; à la suite d'une remarque de Godon, Godin expose la question de la propriété industrielle contre laquelle il existe beaucoup de préventions ; il défend vigoureusement le caractère novateur de sa production ; il reprend l'exemple de l'étrier utilisé par Charles Fourier [dans le *Nouveau monde industriel et sociétaire*], un objet si simple qu'on s'étonne qu'on ait mis si longtemps à l'inventer ; Godin montre de l'assurance : « J'ai fait quelque chose dans l'industrie et pour lequel je ne désire rien sinon le bénéfice qu'il doit m'en revenir, car de l'or, il en faut par le temps qui court, même aux hommes qui travaillent à l'instauration du règne de la vérité sur la terre. » ; Godin commente la proposition de Godon de rédiger un nouveau mémoire et lui demande s'il doit l'adresser à Deslauriers.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fourierisme](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Deslauriers \[monsieur\]](#)
- [Fourier, Charles \(1772-1837\)](#)

## Informations biographiques sur les

## correspondant·es et les personnes citées

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Fouriériste

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

---

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRésidé à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

---

NomDeslauriers

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéIngénieur

BiographieIngénieur civil et directeur de l'usine de gaz de Laon (Aisne) en 1847.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Laon  
9 juillet

101

Monsieur et ami Gardon

je ne puais m'empêcher de répondre à votre  
lettre aussitôt sa réception, à cause de l'impression  
pénible que ma faute à la remarque de l'ingénieur  
que vous avez faite dans mon mémoire il faut  
bien qu'il y soit puisque vous l'avez vue

mais pourtant je témoigne de ma confiance en la  
séparati<sup>e</sup> des experts. Ces experts ne sont ~~pas~~ pas  
des spéculateurs les spéculateurs sont ceux qui aiment Dugon  
et qui attendent l'issue du procès pour entrer avec lui  
en partage de bénéfice si l'avis à cause de ce sont  
aussi les concurrents qui vendent à bon marché au  
les experts ne montrent rien demandé il mont fait  
faire une proposition qui ne les contentable pas  
~~et on peut donc dire que les experts que le juge peut~~  
~~est un juge peut faire appliquer ce juge le meur~~  
~~l'application des normes pour la justice~~  
~~le juge que nous voulons faire~~  
aurait que renouveler l'impression d'une insulte aussi  
grossière et aussi maladroite ; qui naurait  
certainement pas été faite si elle était entrée dans  
ma pensée ; ne pouriez vous faire connaître sa  
pensée la dessus et faire dire à l'avocat de faire  
elle de mon mémoire. Je me croirais obligé de  
~~le faire moi-même si je croisais que la croissance que~~  
les experts conviennent une opinion pareille  
à votre tout dévoué

Dans le cas où vous seriez conduit à nous servir  
de ma lettre auprès de M<sup>me</sup> Dostalais je la dirise  
et reproduis ici à vos amis

ne crois que plus désormais de m'opposer par une  
critique amie droit-elle me fondement. Je me donne  
que les améliorations à vous suggérer

Vous nous rappeliez mardi 1<sup>er</sup> en parlant de mon  
premier mémoire — il faudrait faire plusieurs autres  
considérations sur la propriété industrielle

— je fais une aussi nécessaire depuis que j'ai vu toutes les preuves que restent encore feables celle. et dont les raports ne sont pas exemptes de demandes je vais vous les procurer ils se demandent me dites vous y a-t-il invention. j'ai déjà répondu mes produits n'ont pas leur semblables dans le monde ni pour la forme forme apparente ni pour la distribution de leur ensemble il y a plus ils sont obtenus par des moyens qui n'ont jamais fait une application semblable et qui la plupart n'ont jamais été pratiqués avant moi. <sup>en autre ils donnent un résultat qui, ma pas image de, attend est à la fois moins cher et plus rapide mais je ne m'explique pas pourquoi</sup> lorsque combien de temps l'entrepreneur a été à être déclaré <sup>que les groupes et les moyens utilisés sont parfaits</sup> est bien l'invention ouverte au commerce <sup>de la chose</sup> il n'est pas bien difficile de suspendre une annexe de la une lancière il y a longtemps qu'on a vu ça. est bien la monsieur <sup>de mon invention</sup> Godon et que pensent les experts. et que je prétends de faire après eux si les Messieurs se disaient pourtant qu'un produit qui n'a pas son semblable doit être une invention. tout produit obtenu par les mêmes moyens <sup>pour arriver</sup> aux mêmes résultats et une contrefaçon mon affaire serait claire. ~~et nous prouverons que nous avons raison~~ il s'écoule sans doute sur son affaire il a dû peut-être avoir fait de grandes choses <sup>qui n'ont rien à faire</sup> qui en définitive n'en sont. non croirez moi je suis un homme qui a connaissance de ses actes ~~et qui n'a pas~~ après j'ai fait quelque chose qui restera toujours dans le domaine de l'industrie et pour lequel je m'assurerai bien son le bénéfice quel que soit mon résultat car de toute il en faut <sup>pour le temps qui peut étre</sup> deux hommes qui travaillent à l'instauration de la paix sur la terre

voul me consulter un nouveau mimoire et vous  
me signaler les différents points que je dois ~~éthiqueter~~  
~~éthiquier~~ et sous d'autres formes et avec plus de développement  
a que vous avez pu lire dans <sup>des passages de</sup> mon premier mimoire  
vous demandez que je traite les ~~expé~~ <sup>en</sup> d'les cas les plus  
le plus adroitement possible vous êtes des armes ~~trouez~~  
que je vous voudrai. je vais le faire. Dites moi  
si je devrai adresser ce mimoire a M. Deslauriers  
pardon si je suis encore aussi long je ne saurais  
être court quelques ayant le désir en y réfléchissant  
vous sentirez pourquoi

Je querten Monsieur Dreyfus pierre

Depuis quelques temps M. Lébœuf se chargeait  
du transport des M. <sup>des</sup> que j'avais à expédier  
et a du vous en faire la remise jusqu'à  
pour moi il m'a manifesté à plusieurs fois  
que vous faisiez quelque difficulté pour les recevoir  
je viens aujourd'hui vous prier de me faire  
connaître si ce n'est pas possible d'avoir des  
conditions extrêmes sur lesquelles mes expéditions se  
fassent d'une manière régulière on me dit que  
vous desirez que ces objets soient mis en caisse et  
est impraticable sans plusieurs rapports je y aurais  
peut-être une caisse une caisse et toujours  
plus mal traité que cet objet ne croirez cette M. <sup>des</sup>  
n'est pas aussi fragile que vous le pensez et pourrez être  
je vous prie de me faire connaître dans quelles conditions  
vous ~~contentez~~ <sup>afin que je puisse</sup> d'ailleurs prendre  
des mesures contre les caisses d'une valeur trop considérable  
seuiller, me répondre le plus tôt possible  
et agréer M. M. 1.